



MICROFICHE N°

33826

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE
BUREAU D'ETUDES

CN 1 3 2525

Handwritten signature

I FONDATION PRINTEMPS 1973

Requête d'assistance
Pour la sauvegarde alimentaire du Bétail

Inondations Printemps 1973

Requête d'assistance
pour la sauvegarde alimentaire du bétail
Adressée au PAH.

I - Causes, situation et étendue du désastre :

Les pluies torrentielles qui se sont abattues pendant plusieurs jours sur les régions du Nord et Nord Ouest de la Tunisie aggravées par les précipitations qui ont affecté la zone Est de l'Algérie ont provoqué de graves crues de la plupart des cours d'eau de ces régions et entraîné des inondations particulièrement lourdes de conséquences pour les régions sinistrées.

Cinq gouvernorats ont été touchés par ces crues :

- Sfax
- Bizerte
- Jendouba
- Le Kef
- Tunis Sud.

Les parties inondées appartiennent toutes aux régions de plaine, situées au nord de la dorsale.

La population totale des zones sinistrées est d'environ (population urbaine et rurale).

Le cheptel présent sur l'ensemble des 5 gouvernorats concernés est estimé à

300.000	bovins	(70% du cheptel national)
1.500.000	ovins et caprins	(60% du cheptel national)
60.000	équidés	

Les surfaces cultivées en céréales et fourrages occupent 180.000 ha.

Une superficie évaluée à 60.000 ha de terres agricoles a été ravagée par les eaux et on peut considérer comme détruites les cultures qui y ont été implantées et qui consistaient essentiellement en céréales, cultures fourragères, maraîchères et arboricoles. Celles qui ne sont pas entièrement perdues subissent néanmoins de très fortes destructions de rendement qui s'accompagneront de déséquilibres de la structure physique chimique du sol et de maladies cryptogamiques.

Les dégâts sont particulièrement élevés dans les zones arrosées en périodes irriguées qui sont très nombreuses le long du la Majordan et surtout dans la basse Vallée de ce fleuve où vivent de nombreuses vaches laitières adonnées qui tirent leur nourriture de cultures fourragères irriguées (Seraï, Orge, luzerne etc...).

Les nombreuses zones utilisées comme parcours par les animaux ont également été submergées.

A ces destructions s'ajoute la perte de nombreux stocks d'aliments concentrés, paille exportés par les pays.

L'ensemble des pertes a officiellement été évalué à..... divers pour le secteur agricole.

En conséquence, le bétail vivant habituellement dans les zones inondées se trouve actuellement dans une situation extrêmement précaire du fait de cette crise d'approvisionnement les pertes enregistrées lors de la montée des eaux.

Ceci entraîne une surcharge excessive et dangereuse des parcours et des zones situées au-dessus du niveau moyen de la crue à proximité des zones inondées. Cette surcharge se répercutera défavorablement sur la production dans les mois à venir et sur le niveau alimentaire que pourra vivre d'ordinaire dans ces zones qui subissent indirectement l'influence de la disette.

De plus la destruction d'une grande partie des réseaux de distribution des eaux dans les périodes irriguées ainsi que la perte de l'utilisation estival à un strict minimum qui sera naturellement consacré au besoin de l'alimentation des populations au détriment de celle des animaux vivants dans les périodes, animaux particulièrement vulnérables en raison de leur niveau d'adaptation : (vaches laitières adonnées).

Les conséquences de cette situation risquent d'être d'autant plus graves que ce bétail élevé de façon est à 100% entre les mains de petite exploitation qui en tirent l'essentiel de leurs revenus et de leurs moyens quotidiens d'existence.

L'effet serait également très sensible sur l'approvisionnement du pays tout entier qui tire une bonne partie de ses ressources en viande,

et surtout en fait des régions sinistrées; une détérioration de la situation ne manquerait pas de provoquer une pénurie aggravée par une action incontrôlable des prix à la consommation.

II - Durée et importance de l'assistance d'urgence envisagée :

Compte tenu de l'état dans lequel se trouvent les cultures et les parcours inondés après le retrait des eaux, la situation ne pourra s'améliorer que dans deux cas : soit lorsque la végétation aura repris son cours normal, si toutefois les conditions climatiques sont favorables.

Dépendant, dans certaines zones où les eaux ont laissé un résidu d'une épaisseur excessive de boue, il est illusoire d'espérer une production utilisable avant la prochaine année agricole.

Cette situation est aggravée par la destruction déjà signalée des stocks de fourrage, paille, concentrés dans les parties inondées. Dans les autres zones de rétrogradation, les récoltes ont été détruites sur le pied et rendues inutilisables par le développement des fermentations.

Le chapitre à exporter a été estimé conjointement par les experts de la FAO, de l'UNDAO et du Gouvernement tunisien à :

30.000 bovins

100.000 ovins et caprins

6.000 équins

Ces mêmes experts ont établi les besoins des différentes espèces à :

4 unités fourragères/jour pour les bovins

0,2 " " " " ovins

4 " " " " équins

Sur la base de ces chiffres qui représentent approximativement les besoins d'alimentation des animaux, l'assistance nécessaire pour une période de 2 mois (60 jours) a été fixée à :

4 x 30.000 x 60 =

7.200.000 UF pour les bovins

0,2 x 100.000 x 60 =

1.200.000 UF " " " "

4 x 6.000 x 60 =

1.440.000 UF " " " "

Soit un total de :

9.840.000 UF

équivalant à environ 50.000 M.T. de céréales fourragères telles que avoine, sorgho, etc...

III. - Programme d'urgence pris en charge par le Gouvernement haïtien

Avec l'aide des pays amis et voisins, les anciens stocks de céréales ont pu être réapprovisionnés, ce qui a permis de limiter les pertes par ravage et qui restent cependant très élevées.

Pour cette opération... les distributions ont été utilisées en service d'urgence. Ces stocks supplémentaires ont également permis la première transport d'aliments de sauvetage dans les zones isolées.

Le Gouvernement haïtien a chargé l'Office des Céréales de piloter d'urgence une première opération de sauvetage alimentaire en collaboration avec la Division de la Production Agricole et les Commandants Régionaux de Développement agricole.

L'aliment distribué est un aliment concentré constitué d'un mélange d'orge et de maïs fabriqué dans les usines de l'Office des Céréales.

Les distributions de première urgence ont été effectuées gratuitement mais par la suite un prix de rétrocession de 10 Gf/tonne a été retenu pour couvrir une partie des frais de manipulation (transport, stockage, etc...).

Toutefois, les stocks de réserve de l'Office des Céréales ne lui permettant pas de dégager les 50.000 T nécessaires aux secours d'urgence, seuls les stocks des centres régionaux du pays.

Les difficultés créées par ce déséquilibre ne pourraient être évitées que par la fourniture par le PNUD des 50.000 tonnes d'aliment en plus de la production nationale d'urgence.

L'Office des Céréales sera chargé de la fabrication du concentré et de la logistique des opérations en raison de la longue expérience acquise par cet organisme dans la réalisation de projets en collaboration avec le PNUD en Haïti.

La production s'effectuera essentiellement dans l'usine de Miravalles et dans de petites unités de la zone de l'ouest travaillant pour le compte de l'Office des Céréales.

La capacité de Bir Hassan est de 15 t/m.
celle des unités annexes de 2 t/m.

L'aliment sera transporté par voie ferrée au centre des
Centres de l'Office des Céréales les plus proches des régions à secourir,
sous la responsabilité des Commissariats Régionaux au Développement Agricole.
Il sera attribué aux agriculteurs sinistrés sur la base d'une attestation
du Centre spécifiant :

- Le nombre d'hectares de champs secourus d'après le Centre,
- Les surfaces inutilisables (perdues, cultures fourragères),
- Les stocks de fourrage, paille ou grains fourragères existants.

La distribution couvrira les besoins de consommation d'une se-
maine sur la base de :

20 Kg / bovin
1,4 Kg / ovins
2,8 Kg / caprins

Un relevé quotidien des quantités distribuées sera communiqué
par le CFA à la Division de la Production Agricole pour permettre à celle-ci
d'adapter le rythme de distribution aux besoins réels des différentes régions.

Le contingent hebdomadaire sera révisé et éventuellement augmenté
en fonction du rythme de déroulement des opérations de sauvetage dans chaque
région.

Les recettes provenant de la vente de l'aliment seront réservées
à l'Office des Céréales pour couvrir une partie de frais de manutention et de
distribution.

Autres mesures à moyen et long terme :

Un vaste programme de développement et de régénération des
pâturages est à l'étude. Pour sa part, la Direction des Forêts a entrepris
d'améliorer la couvert végétal et la croissance des haies vertes d'été pro-
venant des oasis d'eau à l'origine des rivières incrustées.

La restauration du système de distribution des eaux dans les
zones irriguées de l'ouest, Djénouba, El-Djénouba, l'Est, etc., sera
entreprise dans les meilleurs délais, mais ne devrait avoir d'effet avant
un an ou deux ;

Cette mesure en état fournir aux populations sinistrées des
espèces provisoires qui contribueront à compenser les pertes de revenus provo-
quées par les inondations.

Le Gouvernement turc a donc pris toutes les dispositions
utiles pour utiliser au mieux l'aide sollicitée du PNU pour la sauvegarde du
capital.

D'autre part, tous les efforts nécessaires seront déployés et
toutes les actions entreprises pour ramener le pays sinistré en état de pro-
duction normal par la réparation des dégâts causés aux infrastructures agricoles.

RECAPITULATION

RECAPITULATION

	MOYENS	MOYENS - CAPRINS	MOYENS
	240.000	2.400.000	120.000
	Familles représentatives	Familles représentatives	
NATIONAL	soit	soit	soit
	400.000 titres	4.000.000 titres	
DES GOUVERNEMENTS	200.000 UF	1.200.000	100.000
SINISTRÉS	soit	soit	soit
	20.000 titres	1.000.000 titres	
A	20.000 UF	80.000 UF	
ASSISTÉS	soit	soit	8.000 titres
	20.000 titres	100.000 titres	

RATIOS PAR ESPÈCE

	MOYENNES	PROG 2 MOIS
MOYENS	4 x 30.000 = 120.000 UF	7.000.000
MOYENS - CAPRINS	0,2 x 100.000 = 20.000 UF	1.200.000
MOYENS	4 x 6.000 = 24.000 UF	1.000.000

RATIOS PAR GOUVERNEMENT ET PAR ESPÈCE

	Gouvernement	MOYENS	Le Ref	Bicarte	Tout
MOYENS	2.000.000	2.000.000	1.000.000	100.000	1.000.000
MOYENS - CAPRINS	300.000	300.000	300.000	100.000	200.000
MOYENS	300.000	300.000	300.000	200.000	300.000

FIN

8

VUE